



INTRODUCTION

Les Canadiens savent d'expérience que le commerce est très profitable à tous. C'est sur lui que notre pays a été édifié. Le commerce extérieur est l'assise de notre prospérité actuelle. En fait, les exportations représentent environ 30 pour cent de notre revenu et le commerce avec les États-Unis, de loin notre plus gros client, rapporte environ un quart de chaque dollar que nous gagnons.

Depuis 50 ans, le Canada cherche à réduire progressivement les barrières au commerce grâce à des négociations bilatérales et multilatérales. Le nouvel accord commercial qui vient d'être négocié avec les États-Unis est l'étape la plus importante franchie dans ce processus — un processus qui assurera des échanges plus libres et plus sûrs avec notre principal partenaire d'ici la fin du 20^e siècle. C'est un accord qui vise à préparer le Canada au 21^e siècle. L'accord:

- assurera à nos industries une possibilité de croissance à partir de leur assise au Canada;
- stimulera les nouveaux investissements dans des entreprises canadiennes d'envergure mondiale;
- instaurera un cadre plus stable et plus certain de relations coopératives entre le Canada et les États-Unis; et
- établira un précédent bilatéral d'action globale.

Cet accord nous fournira un accès amélioré et plus sûr au plus important marché au monde. Il encouragera les producteurs canadiens à accroître leur compétitivité, et